**MINISTERE DE L’ENVIRONNEMENT REPUBLIQUE TOGOLAISE**

**ET DES RESSOURCES FORESTIERES Travail- Liberté - Patrie**

**---------------- ----------------**

**SECRETARIAT GENERAL**

**----------------**

**DIRECTION DES RESSOURCES**

**FORESTIERES**

**----------------**

**TERMES DE REFERENCE**

**CEREMONIE OFFICIELLE DE REMISE DE PRIX AUX MEILLEURS REBOISEURS AU PLAN REGIONAL ET NATIONAL** au plan régional et national

**EDITION 2023**

**Mars 2023**

1. **CONTEXTE**

Dans le but d’étendre la couverture forestière nationale à 25% d’ici 2025, le gouvernement a prévu des actions multiformes et multidimensionnelle dans le cadre de la mise en œuvre du programme national de reboisement (PNR) 2017-2030. Cette volonté manifeste s’est renforcée à travers la feuille de route du gouvernement 2025 appuyée successivement par la lettre de mission du ministère de l’environnement et des ressources forestières (MERF) et l’ambition décennale du gouvernement de planter un milliard d’arbres.

Le constat des activités réalisées témoigne de l’appropriation par les différents acteurs de l’appel de reboisement de grande envergure lancé par le gouvernement. Dans cette dynamique, des efforts ont été consentis par beaucoup de citoyens motivés et déterminés. Cependant, face au défi et aux enjeux liés à l’atteinte d’un milliard de plants à reboiser dans les dix prochaines années, il s’avère nécessaire de prévoir et mettre en œuvre, à l’attention des acteurs impliqués dans cette initiative noble, des mesures incitatives afin de booster les activités de reboisement dans le pays.

Pour ce faire, le MERF organise dans le cadre de la campagne nationale de reboisement 2023, une opération de remise de prix aux meilleurs reboiseurs. L’initiative cadre avec la loi fondamentale qui stipule que tout citoyen a droit à un environnement sain. Elle est également en lien avec le code forestier. Il est fait mention dans le code forestier, en son article 50 que l’Etat assiste les particuliers dans leurs projets de constitution et d’amélioration de leur domaine forestier et qu’il intervient notamment par des subventions, prêts et incitations fiscales à l’occasion de tout investissement consenti par les particuliers pour mieux les motiver. L’initiative cadre également avec la politique forestière, le Programme National de Reboisement (PNR) et la lettre de mission du MERF, à lui confiée par le gouvernement.

Pour ce faire, le gouvernement togolais, à travers le ministère de l’environnement et des ressources forestières, se propose sur le budget d’investissement et d’équipement (BIE) 2023, d’apporter un appui complémentaire à l’organisation de prix d’incitation aux meilleurs reboiseurs au plan régional et national.

Les présents termes de référence définissent les activités à mener et la nature des prix à octroyer aux meilleurs reboiseurs au plan régional et national.

1. **OBJECTIFS**

**2.1 Objectif global**

L’objectif global de la campagne est de renforcer l’engagement des reboiseurs privés à travers l’octroi de prix aux meilleurs en vue de garantir l’atteinte de l’objectif du gouvernement d’étendre la couverture forestière à 25% à l’horizon 2025.

**2.2- Objectifs spécifiques**

Il s’agira spécifiquement de :

* identifier et adopter les critères de sélection des meilleurs reboiseurs ;
* identifier les opérateurs à primer et la nature des prix ;
* fournir des kits aux meilleurs reboiseurs ;
* octroyer les prix aux meilleurs reboiseurs.

1. **RESULTATS**

* les critères de sélection des meilleurs reboiseurs sont identifiés et adoptés ;
* les meilleurs reboiseurs sont connus ;
* la nature des prix est connu ;
* des kits sont octroyés aux meilleurs reboiseurs
* les prix sont octroyés aux meilleurs reboiseurs.

1. **ACTIVITES**

Pour une bonne réussite de l’activité, il serait indiqué de :

* mettre en place un comité de coordination des activités ;
* mettre en place des organes d’encadrement des activités (comité d’organisation, jurys de sélections préfectorales ,régionales et national) devant présider le processus de sélection des meilleurs reboiseurs ; définir des catégories de primes et de sélectionner les récipiendaires ;
* organisation de la cérémonie de remise de prix par région et au plan national.

1. **GROUPES CIBLES**

La remise de prix et kits aux meilleurs reboiseurs est organisée au profit des particuliers qui s’investissent dans le reboisement dans toutes les régions du Togo. Les prix seront octroyés à ceux qui répondront aux critères prédéfinis.

1. **METHODOLOGIE**

En prélude à la campagne, des communiqués seront diffusés pour porter l’initiative à la connaissance des acteurs concernés. Les informations seront massivement relayées au niveau local par les radios rurales, les DRERF et DPERF.

Le comité de coordination aura pour tâches principales de définir les procédures détaillées de sélection, le suivi des activités des jurys préfectoraux , régionaux et national de sélection et l’organisation des cérémonies de remise des prix.

Les membres du Jury national de sélection présideront les séances des sélections nationales.

Les membres du Jury régional de sélection présideront les séances des sélections régionales au titre régional. Quant aux jurys préfectoraux de sélection, ils seront chargés, chacun dans son ressort territorial, de procéder à la première présélection des meilleurs reboiseurs préfectoraux et les jurys régionaux de sélection seront chargés, chacun dans son ressort territorial, de procéder à la sélection des meilleurs reboiseurs régionaux, des résultats transmis par les directeurs préfectoraux à l’issue des travaux de terrains.

La phase opérationnelle consiste à organiser des missions de sensibilisation, de recensement et d’identification des concurrents dans les communes, préfectures et régions. Elle comprend trois étapes à savoir (i) sélection aux niveaux des présélections préfectorales (ii) sélections définitives des meilleurs reboiseurs de chaque région (iii) sélections définitives des meilleurs reboiseurs au plan national.

Une tournée de rapportage de quinze (15) sites à raison de trois sites par région correspondant aux trois meilleurs reboiseurs par région sera réalisée et un mini documentaire de trois minutes par chaque meilleur reboiseur sera diffusé le jour de l’apothéose.

Une journée apothéose nationale, placée sous le **patronage du ministre de l’environnement et des ressources forestières,** sera dédiée pour la remise des kits et prix aux meilleurs concurrents. Les prix sont dénommés **« LES CONCURRENTS DE L’AMBITION DECENNALE DE REBOISEMENT AU TOGO ».**

1. **LIVRABLES**

Les principaux livrables attendus sont : des rapports de mission aux niveaux préfectoraux, les rapports intérimaires des sélections régionales et nationale définitives et un rapport général des activités, version papier et électroniques enregistrés sur des clés USB, quinze (15) documentaires soit trois (3) par région.

1. **ORGANES D’ENCADREMENT DES ACTIVITES**

Pour la bonne réussite des activités, il y a nécessité de mettre en place un comité d’organisation, un Jury de sélection préfectorale, régionale et nationale et un comité de supervision.

**8.1Composition et tâches du comité d’organisation**

Placé sous l’autorité du ministre de l’environnement et des ressources forestières, le comité d’organisation sera composé de 6 membres à savoir le DC, le Conseiller Technique du MERF, le DG ODEF, le DRF, le DAAF. Il sera appuyé au niveau local par les DRERF, DPERF, les préfets et les maires. Il a pour tâches principales, l’élaboration de l’arrêté ou décision de sélection, la sensibilisation des divers acteurs concernés, le suivi des activités des comités préfectoraux , régionaux et natinal, l’organisation de la journée apothéose nationale et la coordination de toutes les activités prévues dans le cadre de cette campagne d’incitation aux reboisements.

**8.2 Jury préfectoral de sélection**

Il sera mis en place un jury de trois (3) personnes par préfectures pour la présélection des meilleurs reboiseurs préfectoraux.

Chaque jury préfectoral est composé du :

* directeur régional de l’environnement et des ressources forestières,
* directeur préfectoral de l’environnement et des ressources forestières de la préfecture concernée,
* un agent de la direction préfectorale de l’environnement et des ressources forestières.

La principale tâche des jurys préfectoraux est la présélection des meilleurs reboiseurs privés dans leurs rayons d’actions.

**8.3 Jury régional de sélection**

Il sera mis en place un jury régional de présélection des meilleurs reboiseurs :

* un pour la région des Savanes,
* un pour la région de la Kara,
* un pour la région Centrale,
* un pour la région des Plateaux
* un pour la région Maritime.

Chaque jury sera composé :

* du directeur régional de l’environnement et des ressources forestières de la région concernée,
* des directeurs préfectoraux de la région concernée.

La principale tâche des jurys régionaux est la sélection des meilleurs reboiseurs privés dans leurs rayons d’actions.

**8.4 Jury national de sélection (à déterminer par le cabinet)**

**8.6 Composition et rôles du comité de supervision**

Placé sous l’autorité du Ministre de l’environnement et des ressources forestières, il est composé du Directeur de cabinet, du Secrétaire général, du Conseiller technique du Ministre, de l’Attaché du Ministre, de l’Attaché de Presse, du Directeur général de l’ODEF, DG ANGE , du Directeur des ressources forestières, du Directeur de l’inspection des ressources forestières, du Directeur des études et de la planification et du Directeur des affaires administratives et financières.

Son rôle est de superviser le déroulement de toutes les phases de la campagne et de donner de nouvelles orientations, au besoin.

**PARTICIPANTS**

|  |  |
| --- | --- |
| **CABINET DU MERF** | |
| **JURY NATIONAL** | |
| **A déterminer par le cabinet** | |
|  |  |
| **MARITIME ET PLATEAUX** | **CENTRALE, KARA ET SAVANES** |
| Ministre | Ministre |
| Directeur de Cabinet | Secrétaire Général |
| Conseiller technique | Conseiller technique |
| Attaché de Cabinet | Attaché de Cabinet |
| Attachée de communication | Attachée de communication |
| DG ANGE | Directeur Général de l’ODEF |
| Directeur des ressources forestières | Directeur de l’Inspection des Ressources Forestières |
| Directeur des Etudes et de la Planification | Directeur des Affaires Administratives et Financières |
| Comptable Cabinet | Comptable Cabinet |
| **JURYS REGIONAUX** | |
| Directeur régional de l’environnement et des Ressources forestières de la région concernée | Directeur régional de l’environnement et des Ressources forestières de la région concernée, |
| Directeurs Préfectoraux de l’environnement et des ressources forestières des préfectures de la région concernée | Directeurs Préfectoraux de l’environnement et des ressources forestières des préfectures de la région concernée |
| **JURYS PREFECTORAUX** | |
| Directeur régional de l’environnement et des Ressources forestières de la région concernée | Directeur régional de l’environnement et des Ressources forestières de la région concernée |
| Directeur préfectoral de l’environnement et des ressources forestières de la préfecture concernée | Directeur préfectoral de l’environnement et des ressources forestières de la préfecture concernée |
| Agent de la direction préfectorale concernée | Agent de la direction préfectorale concernée |

1. **CHRONOGRAMME**

**8.1-Chronogramme des missions : Atakpamé, Tabligbo, Sokodé, Kara et Dapaong**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **SEQUENCE 1 : REGION DES PLATEAUX** | | |
| Dates | Trajets | Lieu de réunion |
| Jeudi 7 au 8 avril 2023 | Voyage –Lomé-Atakpamé  -Sensibilisation des reboiseurs  -journée sélective  -soirée apothéose de remise des prix par le Ministre  Nuitées à Atakpamé | Atakpamé |
| Samedi 9 avril 2023 | Retour à Lomé |  |
| **SEQUENCE 2 : REGION MARITIME** | | |
| Jeudi 14 au 15 avril 2023 | Voyage –Tabligbo  -Emission radiophonique  -journée sélective  -soirée apothéose de remise des prix par le Ministre  -Nuitées à Tabligbo | Tabligbo |
| Samedi 16 avril 2023 | Retour à Lomé |  |
| **SEQUENCE 3 : REGION CENTRALE** | | |
| Jeudi 21 au 22 avril 2023 | Voyage Lomé-Sokodé  Emission radiophonique  -journée sélective  -soirée apothéose de remise des prix par le Ministre  -Nuitées à Tchaoudjo | Sokodé |
| Samedi 23 avril 2023 | Retour à Lomé |  |
| **SEQUENCE 4 : REGION KARA** | | |
| Jeudi 28 au 29 avril 2023 | Voyage Lomé-Kara  -Emission radiophonique  -journée sélective  -soirée apothéose de remise des prix par le Ministre  -Nuitées à Kara | Kara |
| Samedi 30 avril 2023 | Retour à Lomé |  |
| **SEQUENCE 5  : REGION DES SAVANES** | | |
| Jeudi 5 au 6 mai 2023 | Voyage Dapaong  -Emission radiophonique  -journée sélective  -soirée apothéose de remise des prix par le Ministre  Nuitées à Dapaong | Dapaong |
| Samedi 7 mai 2023 | Retour à Lomé |  |
| **SEQUENCE 6  : AU PLAN NATIONAL** | | |
| Mardi 13 au 16 juin 2023 | A déterminer par le cabinet |  |

1. **DEBUT ET DUREE DE LA CAMPAGNE**

Le début de la remise des prix d’incitation aux meilleurs reboiseurs, **deuxième édition,** est prévu du 7 avril au 16 juin 2023 soit une durée de 19 (dix-neuf) jours.

1. **SOURCES DE FINANCEMENT**

La campagne nationale d’incitation au reboisement, édition 2023 sera financée sur le FNDF et BIE.

1. **BUDGET INDICATIF**

Les activités de cette cérémonie à financer sur le BIE 2023 se résument à l’appui aux DR et DP pour l’organisation, à l’acquisition de kits d’encouragement et de matériels d’incitation au reboisement et à la réalisation de quinze courts métrages des sites sélectionnés pour l’attribution des prix aux acteurs concernés. Le budget afférent à ces activités est détaillé dans le budget suivant

|  |  |
| --- | --- |
| **Désignation** | **Montant** |
| Kits aux meilleurs reboiseurs | 20 000 000 |
| Prix d’incitation aux meilleurs reboiseurs |
| Le documentaire de 15 sites reboisement |
| Frais de mission de participation |
| **TOTAL DES COÛTS** | **20 000 000** |

Arrêté le budget à programmer sur le BIE 2023 à la somme de **vingt millions (20 000 000) F CFA.**

**Le directeur des ressources forestières**

**Dr. Amah ATUTONOU**